



## MONTFURON AVENIR

Rue du Four  
04110 Montfuron

Association loi 1901, fondée  
le 19 Août 1998, déclarée en  
Sous-Préfecture de Forcalquier :  
n° 0044003278.

Page 1/4 + Annexes

«Développement  
harmonieux du village

«Sauvegarde de  
l'environnement»

«Préservation  
des paysages»

«Défense de la qualité  
de la vie».

À : **Monsieur le Sous-Préfet**  
Sous-préfecture de Forcalquier  
Place Martial Sicard  
BP 32  
04300 Forcalquier

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE 2014 DE MONTFURON AVENIR

Le quorum (24 membres sur les 47 membres à jour de cotisation) ayant été atteint, avec **28 membres actifs présents et 8 pouvoirs** donnés par des adhérents ne pouvant être présents, l'Assemblée Générale a pu être ouverte, **jeudi 14 août 2014**, par le président de Montfuron Avenir, **Sylvain D'Apuzzo**.

#### **RAPPORT FINANCIER**

Afin de laisser une part plus large aux discussions de fond, la parole à d'abord été donnée à **Roseline D'Apuzzo**, trésorière, afin qu'elle puisse faire état de nos comptes (Cf. annexe). Après mise au vote : **le rapport financier est approuvé à l'unanimité**.

#### **RAPPORT MORAL & D'ACTIVITÉ**

**Sylvain D'Apuzzo**, président de Montfuron Avenir, fit ensuite lecture de son rapport moral et d'activité pour l'année 2013-2014.

##### I) Introduction :

"C'est un rapport moral qui aurait pu être bref, en raison des événements électoraux qui nous ont incités à **observer une forme de silence**, en cessant toute publication depuis octobre dernier, 6 mois avant les élections municipales.

Cette année de silence s'avérait nécessaire – afin de respecter notre volonté de neutralité – d'autant plus qu'il fallait éviter la confusion entre notre association et certains candidats – dont je faisais parti – par ailleurs membres de notre association ; pour autant cette année n'a pas été synonyme d'inaction.

##### II) Aire d'accueil / Point de vue

Juste avant cela, à l'automne, notre association – occupée l'été dernier à combattre la vente du « Verger communal » – **s'est trouvée prise de court pour traiter le problème de l'Aire d'accueil**.

Un projet qui s'était largement éloigné des plans originaux, ceux de « jardins de Montfuron », une étude d'urbanisme qui constitue une base de travail, pour Montfuron Avenir.

Nous avons donc **développé une contre-proposition**, moins couteuse et plus raisonnable, ne dénaturant pas « Les jardins de Montfuron », **et respectant les usages et besoins des villageois**.

Nous avons aussi **critiqué vivement** les erreurs du projet « Aire d'accueil », notamment **la place centrale et le parking éloigné**. Sans parler du coût élevé.

Malheureusement, **nous n'avons pas réussi** à publier le N°36 de « Point de vue » à temps pour reporter les travaux et susciter une phase de concertation avec les habitants.

L'aire d'accueil est donc réalisée ; les surcoûts prévisibles se sont concrétisés ; mais **l'histoire nous a déjà donné raison** puisque les villageois ont rapidement réinvesti « la place » de l'ancien parking et ne s'aventurent guère jusqu'au fin fond de l'Aire d'accueil (ce qui leur était pourtant demandé).



## MONTFURON AVENIR

Rue du Four  
04110 Montfuron

Association loi 1901, fondée  
le 19 Août 1998, déclarée en  
Sous-Préfecture de Forcalquier :  
n° 0044003278.

Page 2/4 + Annexes

«Développement  
harmonieux du village

«Sauvegarde de  
l'environnement»

«Préservation  
des paysages»

«Défense de la qualité  
de la vie».

### III) Autres activités et mobilisations diverses

Si Montfuron Avenir a globalement gardé le silence cette année, cela ne signifie pas qu'elle ait cessé ses activités ; le CA ou le bureau ne se sont d'ailleurs réunis plusieurs fois.

**En effet plusieurs questions ont été débattues :**

- **L'attitude à adopter pendant les élections** : les membres du bureau, candidats aux élections, devaient-ils suspendre leur fonctions, pour respecter la neutralité de l'association ?

- **Le « projet Meriton ».**

Nous avons assisté à la réunion organisée par le collectif d'opposants à ce projet – **tout en déplorant ne pas avoir été consulté en tant qu'association référante sur la commune** – mais, pour l'heure nous n'avons pas arrêté de position, et restons en observation.

- **La restauration du Moulin.**

Sollicités par la mairie qui a lancé une souscription via la « Fondation de France », nous avons décidé **de participer au financement – directement et sous conditions** – à hauteur de 500 €.

- **Le fonctionnement de notre association**, son « image » auprès de la population, et son futur dans le contexte inattendu de la reconduction du maire sortant et de sa nouvelle équipe ; dont certains membres sont bien connus pour ne pas faire preuve d'un grand esprit de concertation.

En témoignage, les récentes provocations de M<sup>me</sup> la 1<sup>re</sup> adjointe, caricaturales et mensongères, cherchant encore à nous imposer le rôle « d'opposition » – **rôle dont nous n'avons jamais voulu** – nous qui ne cherchons – **au contraire** – que le rassemblement des Montfuronais autour des 4 objectifs qui fondent nos actions depuis 1998 : « **développement harmonieux du village, sauvegarde de l'environnement, préservation des paysages et défense de la qualité de la vie** ». Nous nous sommes bien entendu astreint à ne pas répondre à cette manœuvre calomnieuse, malgré la forte envie de dénoncer certaines contre-vérités grossières.

Autre action importante, **notre participation à l'enquête publique concernant le PLU**, pour laquelle nous avons produit une réponse collective globale, tandis que nombreux d'entre nous contribuèrent également. Nous attendons pour l'heure les suites de cette enquête.

Enfin, parmi **les activités ludiques coutumières**, citons **la balade champêtre** qui nous a mené jusqu'au moulin de la dame et « **les cuisines du monde** ».

### IV) Avenir de l'association

Parmi les discussions et décisions de l'année passées, **certaines ont été sources de tension** au sein du Bureau, notamment **l'attitude à adopter pendant les élections**, mais aussi le **fonctionnement et les actions futures** de Montfuron Avenir.

Notre secrétaire, Élise Feller trouvant que notre neutralité n'était pas suffisamment marquée et qu'il aurait mieux valu que les candidats, membres du bureau de l'association, décident de suspendre leurs fonctions le temps des élections. Une proposition qui est arrivé malheureusement trop tard pour être efficace et que le CA a préféré rejeter.

**D'autre part, le fonctionnement de notre association peine à se fluidifier.**

Trop rigide – faute de volontaires ou de disponibilité – l'essentiel du travail de l'association repose – beaucoup trop – sur les épaules de son président.

**Cela nuit à notre efficacité.** Cela contribue à ce que notre association **ne soit plus autant le lieu d'échange et de débat** qu'elle était par le passé.

C'est en raison de ce constat – **mais aussi parce qu'elle ne partageait pas totalement la position adoptée à propos de l'aire d'accueil** – qu'Élise a décidé de quitter le conseil d'administration ; même si j'ai pu me rassurer en constatant que globalement – **exception faite de l'Aire d'accueil** – nous poursuivions toujours les mêmes objectifs pour le village.

**Il convient donc de nous remotiver, de réformer notre fonctionnement... Bref de trouver un moyen de nous revivifier.**

**Comment ?** La question qui demeure – **et dont nous allons débattre lors des questions diverses** – est donc celle du **futur de notre association** : **comment nous allons fonctionner à l'avenir, que ferons nous, qu'allons nous réaliser ?**

C'est pour ça que j'ai accueilli la proposition suivante – **formulée par François Guionnet** – avec attention : « **établir des relations moins conflictuelles avec la municipalité, dans le but d'aboutir à des réalisations plus concrètes** » ; et c'est pourquoi nous allons en discuter ensemble.

Si oui. **Doit-on agir indépendamment, en parallèle de l'action municipale ?**

**Ou de manière plus coordonnée, malgré le passif et plusieurs tentatives avortées ?**

**Doit-on agir en partenariat avec les nouvelles associations : l'Essentiel, Animont ?**



## MONTFURON AVENIR

Rue du Four  
04110 Montfuron

Association loi 1901, fondée  
le 19 Août 1998, déclarée en  
Sous-Préfecture de Forcalquier :  
n° 0044003278.

Page 3/4 + Annexes

«Développement  
harmonieux du village

«Sauvegarde de  
l'environnement»

«Préservation  
des paysages»

«Défense de la qualité  
de la vie».

C'est aussi avec le même objectif de refonder notre action que j'ai proposé un autre "chantier" : **récapituler de manière exhaustive toutes nos "revendications" passées, les trier et – si besoin – les réactualiser au sein d'un « livre blanc ».**

D'une part pour faire **un bilan** de 16 années d'actions ; d'autre part pour éviter que certaines ne sombrent dans l'oubli ; enfin pour **formaliser un support de travail** qui nous permettrait d'échanger de manière claire et stable avec la municipalité.

### V) Conclusion

En conclusion, j'aimerais souligner que si je considère comme nécessaire que nous réformions notre fonctionnement et que nous cherchions une « nouveau souffle » ; je ne partage pas l'idée que nos difficultés constituent des "constats déprimants" ; **car finalement ces difficultés que nous rencontrons ne sont pas nouvelles :**

- **Organisation trop centralisée,**
- **Manque de « forces vives »...** participation, renouvellement de nos membres et de nos actions,
- **Difficulté à passer de la « critique constructive et argumentée » à des actions concrètes,** tout aussi utiles aux villageois, mais plus visibles et pérennes.

**Au contraire ces difficultés, nous les rencontrons depuis de nombreuses années.** Et bien que nous n'ayons pas réussi à les résoudre, **nous avons pourtant réussi pas mal de choses, malgré tout...**

Il suffit pour s'en rendre compte d'imaginer ce que serait devenu Montfuron sans notre détermination, sans notre esprit de résistance et sans notre positivisme : **le fol espoir de réussir le développement de Montfuron, dans le respect de son patrimoine et de ses habitants.**

**Réussir cela, malgré tout, ce n'est pas déprimant.**

**C'est pourquoi je crois que nous réussirons à dépasser ces difficultés.**

Pour peu que le travail de l'association repose – **beaucoup moins** – sur les épaules de son président. Pour peu que les synergies que nous réussirons à mettre en place se prolongent – **cette fois-ci** – dans la durée.

En nous réorganisant, en nous remotivant et en nous rassemblant autour d'un nouvel objectif nous réussirons à aboutir à des réalisations plus concrètes ; **à ce que nos "actions et propositions" soient aussi nombreuses et visibles que nos "réactions et contre-propositions".**

Pour cela il faut simplement que nous soyons plus – **et plus nombreux** – « contributeurs » de l'association que « consommateurs ».

L'idée de normaliser nos relations avec la mairie, afin de concrétiser certaines réalisations, peut paraître un moyen de nous ré-encourager.

Quelle que soit la forme que prendra cette éventuelle normalisation, il faudra toutefois prendre gare à ne pas préjuger de nos forces, en lançant des projets trop ambitieux, car nous risquerions de nous « essouffler » et ainsi de perdre notre crédibilité.

**Dans tout les cas , quelle que soit notre façon de réinventer Montfuron Avenir, nous aurons besoin de la participation de tous.**

**Sylvain D'Apuzzo,  
président de Montfuron Avenir."**

À l'issue de la lecture du rapport moral s'engagent **d'intenses discussions**, plutôt passionnées, à partir desquelles **plusieurs propositions se font jour.**

Plusieurs membres proposent des **actions** : **réhabilitation des chemins, des rues anciennes, du Castellat, du grand mur en contrebas de la fontaine... Fouilles archéologiques...**

D'autres rappellent les réussites, passées ou récente de Montfuron Avenir : **mise en place d'un accueil parental qui a permis le sauvetage puis la pérennisation de l'école, acquisition d'un des jeux pour enfants du square, institution des journées du patrimoine...** et invitent à ne pas sous-estimer notre force, à **ne pas être modestes et être fiers de nos résultats**, sachant que notre association mobilise et fidélise autour de son projet, depuis 16 ans, **un tiers des habitants** de Montfuron, ce qui est une performance assez exceptionnelle.

D'autres relativisent toutefois en évoquant nos limites : **aucune action concrète n'étant envisageable sans l'accord de la mairie.** D'où **la nécessité d'une concertation** avec la municipalité pour dépasser les blocages habituels.

C'est dans cette optique que François Guionnet propose **d'établir un partenariat avec la mairie - du moins d'essayer** - sur des bases moins conflictuelles et lit une ébauche de courrier qu'il se propose d'adresser au maire.



## MONTFURON AVENIR

Rue du Four  
04110 Montfuron

Association loi 1901, fondée  
le 19 Août 1998, déclarée en  
Sous-Préfecture de Forcalquier :  
n° 0044003278.

Page 4/4 + Annexes

«Développement  
harmonieux du village

«Sauvegarde de  
l'environnement»

«Préservation  
des paysages»

«Défense de la qualité  
de la vie».

### Deux autres lettres de membres absents et excusés sont lues.

La première de M. et M<sup>me</sup> Saquet insiste sur la nécessité de ne pas répondre aux provocations mais de **développer une entente cordiale et mutuellement respectueuse avec la municipalité** ; et aussi encourage Montfuron Avenir à : *lutter contre l'emcombrement de la place, rétablir les vues et réaménager le Castellàs.*

La deuxième lettre, de M<sup>me</sup> Feller explique les raisons qui l'ont amenée à démissionner du CA : *fonctionnement de l'association et certaines prises de position.*

Dans tous les cas, il faut que **chacune de nos actions soient désormais connues et identifiées** comme telles. **D'où l'intérêt d'un "livre blanc"**, afin de mener avec la mairie **un dialogue - dans un état esprit constructif, réciproque et de "bonne foi"** - qui s'avère **indispensable** ; mais aussi afin de nous permettre d'établir **une relation plus directe avec les néo-montfuronais** qui ne connaissent rien de nous, sinon le portrait caricatural qui a parfois pu leur être décrit.

S'il est vrai que nous avons souvent été obligé de critiquer la municipalité en prenant **des positions fortes qui n'ont pas été entendues (ou comprises)**, nos raisons d'être ont toujours été *(et resteront) constructives (développer harmonieusement Montfuron, préserver son patrimoine et son environnement...).*

**C'est le message qu'il faut réussir à transmettre afin de rassembler** de plus en plus d'habitants autour de Montfuron Avenir ; sans pour autant nous départir de notre libre-arbitre.

Développer **le site internet de Montfuron Avenir**, le rendre enfin collaboratif et évolutif, serait un moyen efficace d'y parvenir et permettrait **une plus large contribution** de nos membres à nos actions et publications *(notre bulletin étant parfois trop ambitieux et donc difficile à réaliser).*

Si possible, certains d'entre nous souhaiteraient aussi **développer des partenariats** avec les autres associations de Montfuron ; tandis que d'autres craignent que cela ne soit pas pertinent, nos objectifs étant différents.

L'urgent étant néanmoins de **rétablir le dialogue** avec la municipalité. De faire le point avec eux sur nos objectifs et propositions. **D'établir une stratégie commune**, en cas d'accord. Et **d'être enfin reconnu comme l'association de référence**, sur la commune, à propos de l'urbanisme, du patrimoine, de l'environnement et du vivre-ensemble...

À l'issue de ces discussions, furent mis au vote :

- **Le rapport moral qui fut approuvé avec 35 voix "pour", 1 voix "contre".**
- **La motion de principe d'une "lettre"** adressée à la mairie et proposant d'apaiser nos relations dans **la perspective d'une possible collaboration** sur certains des projets que nous portons *(sous réserve d'une révision par le nouveau CA de la 1<sup>re</sup> version, proposée par François Guionnet)*. **Adoptée avec 25 voix "pour", 6 voix "contre" et 5 "abstention".**
- **La motion de principe d'un "récapitulatif" - que se soit sous la forme d'un "livre blanc" ou bien sous une autre forme** - à la fois bilan et mise-à-jour de nos revendications et objectifs. **Adoptée à l'unanimité.**

De plus les candidats suivants furent élus, à l'unanimité, au Conseil d'administration de Montfuron Avenir pour une durée de deux ans :

- **George Bertrand • Bernard Bouvier • Jean-Louis D'Apuzzo • Sylvain D'Apuzzo • Étienne Feller • François Guionnet • Sheldon Leader • Jacques Leclair • Carola Pfenning • Janine Sivan**

À l'issue de ces votes **le président clôtura l'Assemblée Générale 2014** qui se conclue par une soirée "spaguetti" conviviale.

**Sylvain D'Apuzzo,**  
**président de Montfuron Avenir."**